

---

Réf. : CB/DL/ma CP 07/11

COMMUNIQUE DE PRESSE  
Avec prière d'insérer  
Remerciements anticipés

Chantal BERTOUILLE  
Député du Hainaut occidental

### **A l'occasion de la Saint-Valentin, Chantal Bertouille fait le point sur les cours d'Education sexuelle et affective en Communauté française**

Pour le Député Chantal Bertouille (MR), il est plus qu'urgent d'agir en matière d'éducation affective et sexuelle des plus jeunes. Chaque année, des données des plus inquiétantes nous sont communiquées en matière d'avortement des adolescentes (de plus en plus nombreux et de plus en plus jeunes). De même, la presse nous relate constamment ces histoires douloureuses de filles-mères qui abandonnent leurs enfants dans des toilettes ou dans le froid sur un pas de porte.

Si il ne s'agit-là que d'une réponse partielle à un problème des plus complexe, il apparaît important pour le Député Chantal Bertouille d'informer et d'éduquer les plus jeunes, filles et garçons, sur les problèmes liés à la sexualité et les moyens de se prémunir contre une grossesse non désirée ou encore vis-à-vis des MST.

Ainsi , dès 2004, des avants-projets de cours d'éducation sexuelle et affective ont été initiés en Communauté française en collaboration avec les centres de planning familial. Dans le cadre d'une question parlementaire orale, le Député Chantal Bertouille a souhaité refaire le point à ce sujet avec la Ministre Fonck.

« Dans un premier temps, on ne peut que regretter les nombreuses difficultés auxquelles doivent faire face les centres de planning familial dans la mise en œuvre de ces projets. Aussi étrange que cela puisse paraître, les plus grandes difficultés voient le jour dans les écoles où les jeunes sont le plus rapidement confrontés aux problèmes liés à une sexualité précoce, tels que ceux fréquentant des établissements de cursus professionnel», explique Chantal Bertouille. La Ministre Fonck de souligner que ces jeunes se sentent plus vite prêts à entamer une vie active et à débiter leur vie sentimentale et affective.

La Communauté française va poursuivre avec la Fédération laïque des centres de planning familial, l'implantation dans les écoles de cellules « vie affective et sexuelle ». Leur intérêt est de permettre un travail d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle beaucoup plus cohérent car ce travail s'appuie sur les besoins réels des jeunes, il s'inscrit davantage dans le cursus scolaire des enfants et des adolescents et il associe davantage les enseignants et parfois les parents. Il peut servir de base à une réflexion plus large pouvant même inclure une prévention de la violence en milieu scolaire. Ces cellules accompagneront les jeunes dans leur questionnement sur leur sexualité et les aideront à préserver leur intimité et à favoriser leur épanouissement.

De plus, un programme minimal d'éducation sexuelle et affective va être étendu à l'ensemble des écoles avec l'aide des animateurs des centres de planning, les équipes PMS et PSE, ainsi que certains enseignants. Le programme minimal prévoit quatre temps d'intervention : en quatrième primaire, idéalement avec les enseignants, où seront surtout abordées les questions relationnelles, les différences entre filles et garçons, le respect et la civilité ; en sixième primaire, en collaboration avec les PSE, pour préparer les enfants à la puberté, leur apprendre à mieux connaître leur corps et les tranquilliser sur les métamorphoses qu'il va connaître ; en seconde année d'humanités, avec les centres de planning familial, pour préparer les adolescents à vivre leur sexualité dans le respect d'eux-mêmes, de l'autre et de leur santé – contraception, prévention des infections sexuellement transmissibles – ; et en quatrième, avec ou au centre de planning familial, pour discuter avec eux de leur vie sexuelle et affective, des difficultés qu'ils rencontrent, de la manière dont ils gèrent la question du respect entre garçons et filles et la protection des MST. Il va de soi que l'école peut aussi intervenir à d'autres moments selon ses priorités.

L'implication de la Région wallonne étant également importante dans le cadre de la mise en place de ce projet, c'est pourquoi le Député Chantal Bertouille interrogera prochainement la Ministre Vienne à ce sujet.